

Conformément au compte-rendu du Comité Directeur du 03/07/01 sans demande de modification dans les 15 jours suivant leur réception, les comptes-rendus seront adoptés.

la séance débute à 19h00.

Infos Président

Infos fédérales

- L'assemblée générale de la Fédération se déroulera le Samedi 1^{er} avril en visio. Stéphane Brochard y participera.
- Lancement du Ping Tour 2023, dans le cadre des J.O. 2024. Ce sont les collectivités qui doivent candidater auprès de la fédération.
- Labellisation clubs : Refonte du système avec seulement 4 labels comprenant 3 niveaux pour une validation en AG FFTT.
- Jean-Philippe Gatien a démissionné du comité d'organisation des J.O. 2024 pour raisons personnelles. A noter : les places sont hors de prix.

Infos régionales

- Le Top 16 National à la Roche Vendée qui avait lieu du 13 au 15 janvier s'est très bien déroulé. Le club s'est de nouveau porté candidat pour l'édition 2024.
- Le Bernard Jeu qui a eu lieu à St Berthevin (53) n'a rassemblé que 18 équipes dont Ferrière 1 et 2, Les Herbiers et Les Achards. C'est le Mans 1 qui remporte l'épreuve.
- Le club de la Ferrière a organisé une journée intitulée « Stade vers l'emploi ». Le but était de rassembler des chefs d'entreprises et des personnes en recherche d'emploi. La matinée s'est déroulée sous forme anonyme, les 2 catégories de personnes se sont affrontées au tennis de table sous forme d'ateliers, puis l'après-midi ont eu lieu les entretiens professionnels. Une vingtaine d'entreprises avaient fait le déplacement. Le club est satisfait de cette démarche.
- L'assemblée générale de la Ligue se déroulera l'après-midi du samedi 30 septembre 2023 en Maine et Loire. Celle-ci sera précédée d'une réunion du conseil.
- En 2023/2024, la Ligue recevra 2 tours de zone dont l'un en Loire Atlantique et l'autre en Vendée. Nous connaissons la date en juin.
- Bilan financier des Championnats de France 2022 au Vendéspace. Celui-ci présente un déficit de 7000€ environ. La Ligue a fait une demande d'aide financière supplémentaire à la fédération, pour un montant de 3500€ qui leur a été accordée. Ceci réduit donc le déficit de moitié.

Réunion du

27 février 2023

Crédit  Mutuel

WACK
www.wack.com

Présents

ARTUS Henry
AUGAIN Michel
BABARIT Julien
BOURMAUD Stéphanie
BROCHARD Stéphanie
GRAIZEAU Cyril
GRELLIER Raphaëlle
LE DEN Bruno - coopté
LIAIGRE Jérôme - coopté

Invités

PASQUEREAU Fabienne
SEYMOUR Tony

Infos Trésorier

- Un 4^{ème} paiement vers la Ligue a été effectué le 3 février des montants suivants : 38 702,37€ pour les licences, 4 755,40€ pour le critérium fédéral et 6 768,00€ pour les affiliations / réaffiliations. Ces paiements représentent les parts régionales et fédérales.
- Le 14 février, nous nous sommes acquittés de la première facture concernant notre participation au SPID V2 pour un montant de 923,95€.

Infos C.T.D.

- Petite analyse sur les statistiques faisant apparaître une augmentation globale de 15,15% (+476) de date à date sur N-1. La progression en licences loisir est importante. Fort heureusement, c'est également le cas en licences compétition. Une comparaison est faite avec les autres départements. 8 clubs vendéens sont actuellement au-dessus de la barre des 100 adhérents. La moyenne par club est de 54 licenciés. 39 clubs sont en-dessous.
- La subvention de fonctionnement du Conseil Départemental a diminué de 268€. La semaine sera consacrée à la demande du F.D.V.A.
- Nous avons anticipé les appels d'offres pour les tours de critérium régional 2023/2024 en nous basant sur la projection de la Ligue établie jusqu'en 2025/2026. A ce jour, nous avons reçu deux retours de clubs vendéens. Nous pensons avoir un tour de Zone (N2 jeunes), lors du 2^{ème} tour. Nous attendons confirmation.
- Il est demandé une revalorisation du tarif kilométrique et de la prestation d'encadrement en regroupement départemental. En effet, ces montants sont gelés depuis plus d'une décennie. Après discussion, l'indemnité kilométrique est portée à 0,35€ par kilomètre et la prestation technique passe à 60€ pour un B.E. et 40€ pour un 35 TK.
- Regroupement élite « zone Est » vendredi 24 février aux Herbiers. Bonne journée de travail technique personnel pour les 9 joueurs concernés, grâce à l'apport de 4 encadrants motivés.
- Retour sur le TOP 85 de janvier aux Essarts qui s'est révélé utile et intéressant. Celui-ci sera donc reconduit.

Tour des commissions

COMMISSION CHAMPIONNAT PAR EQUIPES par Michel AUGAIN :

- Commission Sportive Régionale et Commission Régionale d'Arbitrage
 - Proposition de mettre en place une « caution » d'Arbitrage en plus de l'engagement des équipes régionales à hauteur de 100€. Cette somme serait remboursée en fin de saison à hauteur de 20€ par prestation. Sujet qui sera débattu en conseil de Ligue pour décision.
 - Proposition de noter l'équipe recevante toujours en A, afin de gagner du temps : non accordée.

- Proposition de refonte totale des poules en 2^{ème} phase : non accordée.
 - Proposition de supprimer de jouer le samedi en R1, R2 et R3 : non accordée.
 - Mise en inactivité des JA et Arbitres : la Ligue préviendra la personne en question ainsi que son club.
 - Le JA ou Arbitre est soumis au contrôle d'honorabilité (coche sur sa licence).
 - Le ministère des Sports souhaite à présent que les JA et Arbitres aient une formation aux premiers secours. Un point à ce sujet va être effectué très prochainement.
- Commission Sportive Départementale
 - Barrages :
 Nous procédons au tirage au sort des rencontres de Barrages et Pré-titres. La date des **Barrages** pour la D4 est fixée au **dimanche 21 mai 2023** et se déroulera dans le club qui sera tiré au sort en premier. Ainsi, cette rencontre se déroulera chez le 1^{er} de la poule 5 qui recevra le 1^{er} de la poule 6. Le vainqueur à l'issue de cette rencontre disputera les Pré-titres.
 - Tirage au sort des Pré-titres (28 mai aux Achards) :

▪ En D2	Le 1 ^{er} de poule 3	contre	exempt
	Le 1 ^{er} de poule 1	contre	exempt
	Le 1 ^{er} de poule 4	contre	le 1 ^{er} de poule 5
	Le 1 ^{er} de poule 2	contre	le 1 ^{er} de poule 6
▪ En D3	Le 1 ^{er} de poule 6	contre	exempt
	Le 1 ^{er} de poule 3	contre	exempt
	Le 1 ^{er} de poule 4	contre	le 1 ^{er} de poule 5
	Le 1 ^{er} de poule 1	contre	le 1 ^{er} de poule 2
▪ En D4	Le 1 ^{er} de poule 9	contre	le 1 ^{er} de poule 1
	Le 1 ^{er} de poule 4	contre	le 1 ^{er} de poule 2
	Le 1 ^{er} de poule 7	contre	le vainqueur des Barrages
	Le 1 ^{er} de poule 3	contre	le 1 ^{er} de poule 8
 - Blessure lors d'un match qui opposait St Aubin – St Martin – La Gaubretière à St Mesmin – Montournais. La rencontre a été arrêtée au score de 6 à 3 en faveur de St Aubin – St Martin – La Gaubretière (équipe du blessé). Selon la réglementation, ce match est à rejouer avec les mêmes joueurs (sans le blessé). Les parties jouées le 22 janvier ne sont pas comptabilisées.

COMMISSION JEUNES par Stéphanie BOURMAUD :

- En janvier s'est tenue une réunion de la Commission Jeunes Régionale où il a été discuté entr'autre la sélection aux championnats de France des Régions. Aucun vendéen n'a été sélectionné c'est un fait, mais ce qui est surtout regrettable c'est que Stéphanie Bourmaud n'a pas du tout été conviée en tant que Présidente de la Commission Jeunes Départementale.

COMMISSION CRITERIUM FEDERAL par Jérôme LIAIGRE :

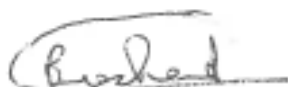
- Le 4^{ème} tour de cette saison approche à grand pas (les 11 et 12 mars). Pour participer au 4^{ème} tour, il faut avoir fait au moins 2 tours dans la saison. Les montées pour la saison prochaine sont moins nombreuses et n'ont lieu que s'il n'y a pas de changement de catégorie.

Prochaines réunions :

les 24 avril & 22 mai 2023

Fabienne PASQUEREAU

Stéphane BROCHARD – Président
Signature



Stéphanie BOURMAUD– Secrétaire
Signature

